

Commune de Meinier



Rte de Gy 17, CH - 1252 Meinier

Téléphone : 022 722 12 12

Fax : 022 722 12 11

E-mail : info@meinier.ch

DEMANDE D'AUTORISATION POUR FOUILLES EFFECTUEES SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE MEINIER.

N°

CONDITIONS ET RÈGLEMENT CONCERNANT LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ENTREPRIS SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE MEINIER.

- 1 Tous les travaux de terrassement réalisés par des entreprises ou des particuliers sur le domaine communal doivent faire préalablement l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la mairie.
- 2 Sont concernées, toutes les fouilles nécessaires au raccordement de l'eau - conduite d'eau potable, eau claire et usée - des égouts, de l'électricité, du gaz, du téléphone, de la télévision, d'internet, ainsi que tous les travaux de génie civil particuliers.
- 3 La commune perçoit une caution à titre de garantie pour la réfection de la fouille selon les règles de l'art.
- 4 La garantie est remboursable 24 mois après la fin des travaux, pour autant qu'aucun défaut (tassement, fissures, revêtement instable ou fragile) n'ait été constaté.
- 5 En cas de défauts, le requérant ou son mandataire seront tenus de procéder aux réparations nécessaires dans les plus brefs délais.
- 6 La commune se réserve le droit d'utiliser le montant de la garantie à titre de participation à la remise en état, si le requérant, son mandataire ou l'entrepreneur ne répond pas à la demande de réparation.
- 7 Cette réserve n'exclut pas une éventuelle action en justice.
- 8 La caution est de cinq cents francs (Fr. 500.-) pour une fouille jusqu'à cinq mètres carrés, puis Fr. 100.- par m2 supplémentaire.
- 9 Un émoulement fixe de cent francs (Fr. 100.-), non remboursable, est perçu pour les frais administratifs.
- 10 L'autorisation prendra effet après le versement des montants dus.

Prière de remplir une demande par objet.

Pièce à joindre : extrait cadastral avec position de la fouille et indication des dimensions.

Fouille pour :

Raccordement collecteur, eau, électricité, gaz, téléphone, internet (souligner ce qui convient)

Assainissement

Autres (à préciser).....

Lieu des travaux avec adresse complète, lieu-dit, etc.

Description des travaux :

Surface de la fouille en m2 :

page 1/2

suite au verso



Commune de Meinier



Mandataire ou requérant (nom, prénom, adresse, tél, fax, e-mail) :

.....

.....

Entrepreneur (nom, prénom, adresse, tél, fax, e-mail) :

.....

.....

Autorisation de construire N° :

Début des travaux : Fin des travaux :

Remarques :

.....

La garantie est à rembourser sur le compte (n° IBAN) :

Lieu et date :

Signature du requérant ou de son mandant :

A remplir par la mairie

AUTORISÉ PAR LA MAIRIE

OUI

NON

Observations :

.....

LIEU, DATE : SIGNATURE ET TIMBRE :

COPIE POUR : MAIRIE REQUERANT MANDANT AUTRE :

Surface contrôlée par la mairie m2

Montant de la garantie Fr. Payé le :

Émoluments fixe Fr. Payé le :

VERSEMENT : POSTAL BANCAIRE MAIRIE